

CANICULE ET SANTÉ

Synthèse nationale
Point au 11/07/2019

Points clés

- La première vigilance orange a été déclenchée le 23/06 et la dernière a été levée le 2/07. Plusieurs départements sont restés en vigilance jaune canicule jusqu'au 8/07.
- Au plus étendu de l'épisode, le 27/06 à 16heures, 78 % de la population métropolitaine résidente était placée en vigilance orange, voire rouge. Cela concernait toutes les régions métropolitaines, à l'exception des Hauts-de-France.
- Le nombre de recours aux soins d'urgence pour l'indicateur iCanicule a diminué pour toutes les régions et toutes les classes d'âges en lien avec la diminution des températures.
- Sur l'ensemble de la période de vigilance canicule rouge et orange (23/06-02/07) et pour les régions concernées, 2 102 passages aux urgences concernaient les hyperthermies/coups de chaleur avec un pic à 365 passages quotidiens, soit près de la moitié des passages aux urgences pour iCanicule. Ces effectifs sont plus élevés que ceux observés lors des canicules de juin 2015 et 2017.
- Pour la période du 23/06 au 02/07, 8 décès sur le lieu de travail en lien possible avec la chaleur ont été notifiés.

Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mise en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans un [document complémentaire](#).

Situation météorologique

L'épisode de canicule a commencé en IDF le 23/06 lorsque Météo France a placé 4 départements en vigilance orange puis s'est progressivement étendu à une grande partie du territoire. Il a été marqué par le placement de 4 départements (Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Vaucluse) en vigilance rouge le 27/06 à 16h. Ce niveau a été activé pour la première fois depuis la création du plan national canicule en 2004, compte-tenu des températures diurnes exceptionnellement élevées prévues dans ces départements, avec un record absolu de 45,9°C observé dans le Gard. Des températures record pour un mois de juin ont été observées dans de nombreux départements. Au plus étendu de l'épisode, le 27/06 à 16heures, 78 % de la population métropolitaine résidente était placée en vigilance orange, voire rouge. Cela concernait toutes les régions métropolitaines, à l'exception des Hauts-de-France. Plus aucun département n'était en vigilance orange le 02/07 à 6h. Des températures élevées étaient observées après la levée des vigilances rouge et orange maintenant certains départements en vigilance jaune jusqu'au 08/07, 16 heures.

Enfin, plusieurs départements en vigilance ont connu des épisodes de pollution à l'ozone durant la vague de chaleur (procédure d'information et de recommandation ou procédure d'alerte en raison de persistance). Par ailleurs, cet épisode de pollution a touché également des départements sans vigilance particulière canicule. Pour plus d'information [sur les liens entre ozone, chaleur et santé](#).

Synthèse sanitaire

Synthèse des régions concernées par la vigilance orange

Cette synthèse concerne les 12 régions suivantes, qui ont connu au moins un jour de vigilance orange dans un de leurs départements : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse, Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces régions ne sont pas impactées de la même manière en terme de durée, d'étendue, d'intensité.

Concernant les recours aux soins d'urgence toutes causes, une augmentation est constatée sur la période de fortes chaleurs, avec un pic le 01/07. Une augmentation des passages aux urgences est souvent constatée début juillet, avant les départs en vacances, et il n'est pas possible d'identifier la part due à la chaleur dans cette augmentation globale.

L'analyse de l'indicateur composite suivi dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur (iCanicule, comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) est la suivante :

- Le nombre de recours aux soins d'urgence pour l'indicateur iCanicule a diminué entre le 29/06 et le 03/07 puis est resté constant entre le 03/07 et le 07/07. Ces dynamiques sont observées pour toutes les classes d'âge.
- La part de l'iCanicule dans l'activité codée totale des services d'urgence et des associations SOS médecins a diminué entre le 29/06 et le 03/07 (Tableau 1). Cette part est restée constante entre le 03/07 et le 05/07, voire jusqu'au 06/07 pour les urgences, puis une légère diminution a repris les jours suivants. Ces dynamiques sont observées pour toutes les classes d'âge.
- Le nombre d'hospitalisation après passage aux urgences pour iCanicule a diminué depuis le 28/06. Cette diminution est plus marquée chez les 75 ans et plus, représentant près des deux tiers des hospitalisations suite à un passage pour iCanicule. La diminution est moins visible chez les moins de 15 ans, avec des fluctuations quotidiennes mais un nombre d'hospitalisations quotidiennes pour iCanicule faible (<20 passages, <10% des hospitalisations pour iCanicule).

Ces évolutions reflètent la diminution des températures et la fin progressive de l'épisode.

Tableau 1 / Part de la population en vigilance orange et part des iCanicule dans l'activité toutes causes codée des services d'urgences et des associations SOS Médecins

	02/07	03/07	04/07	05/07	06/07	07/07	08/07
% de la population en vigilance orange ou rouge	0	0	0	0	0	0	0
% d'iCanicule dans l'activité totale des services d'urgence	0,8	0,63	0,73	0,66	0,67	0,59	0,48
% d'iCanicule dans l'activité totale SOS Médecins	1,74	1,21	1,21	1,26	0,98	0,96	0,95

Les niveaux des indicateurs observés restent supérieurs à ceux avant l'épisode.

Focus sur les hyperthermies et coups de chaleur

Sur l'ensemble de la période de vigilance canicule rouge et orange (23/06-02/07) et pour les régions concernées, 2 102 passages aux urgences concernaient les hyperthermies/coups de chaleur avec un pic à 365 passages quotidiens, soit près de la moitié des passages aux urgences pour iCanicule. L'augmentation des hyperthermies/coups de chaleur constatée pendant la période a concerné toutes les classes d'âges (Tableau 2). A titre de comparaison, du 28/06 au 07/07 2015, 91 départements ont connu au moins un jour de vigilance canicule (95% de la population), 1 320 passages aux urgences pour hyperthermies/coups de chaleur ont été observés, avec un pic à 189 passages par jour. Du 17 au 24 juin 2017, 90 départements ont connu au moins un jour de vigilance canicule (96% de la population), 1 117 passages aux urgences pour hyperthermies/coups de chaleur ont été observés, avec un pic à 216 passages par jour.

Le recours aux urgences pour hyperthermies et coup de chaleur est donc plus marqué dans cet épisode que pour les vagues de chaleurs des années précédentes. Toutes les classes d'âges sont concernées, y compris les jeunes enfants et les personnes de 75 ans et plus.

Tableau 2 / Répartition des passages aux urgences pour hyperthermies/coup de chaleur selon la classe d'âge durant des vagues de chaleur survenues précocement en 2019, 2017 et 2015

Âge	Moins de 5 ans	5-14 ans	15-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
23/06-02/07 2019	10,1	15,3	37,4	15,7	7,8	13,7
17/06-24/06 2017	8,8	21,4	35,8	13,2	5,5	15,3
28/06-07/07 2015	12,1	18,9	33,3	13,8	5,1	16,8



L'absence de variation significative immédiate des indicateurs de recours aux soins ne correspond pas nécessairement à une absence d'impact de l'épisode caniculaire ; cet impact peut être retardé de quelques jours. L'impact est toujours important et il ne faut pas attendre de l'observer pour alerter afin de mettre en place des mesures de gestion et de prévention. Concernant la mortalité, cet impact ne peut être estimé qu'un mois après l'épisode caniculaire.

Synthèse chez les travailleurs

- Pour la période du 23/06 au 02/07, 8 décès sur le lieu de travail en lien possible avec la chaleur ont été notifiés par l'inspection médicale du travail.

Mesures de prévention

L'évolution du recours aux soins pour l'indicateur iCanicule indique que les fortes chaleurs demeurent un risque important pour la santé. Il est important de ne pas attendre d'observer une augmentation significative des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le plan national de gestion des vagues de chaleur. Il est primordial d'anticiper la mise en œuvre de ces mesures de gestion et de prévention pour limiter l'impact sanitaire d'une vague de chaleur.

Les recommandations à adopter par tous, et particulièrement les personnes fragiles telles que les enfants et jeunes actuellement encore en milieu scolaire, les personnes âgées de plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes sans abri mais aussi les travailleurs exposés à la chaleur sont les suivantes : boire régulièrement de l'eau tout en continuant à manger normalement ; se mouiller la peau et se ventiler ; ne pas boire d'alcool ; ne pas sortir aux heures les plus chaudes ; réduire les efforts physiques, en particulier les activités sportives ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit si la température extérieure est plus basse que celle du logement ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, etc...) ; en cas d'utilisation d'un ventilateur, éviter de l'orienter directement sur soi. La nuit, si les températures restent élevées, privilégier les douches tièdes aux douches froides avant d'aller se coucher et ouvrir les fenêtres dès que la température extérieure est inférieure celle de l'intérieur. Donner et prendre des nouvelles de ses proches.